

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 2130

présenté par

Mme Allain, Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Attard, Mme Auroi, M. Baupin, Mme Bonneton, M. Cavard, M. Coronado, M. de Rugy, Mme Duflot, M. François-Michel Lambert, M. Mamère, Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili, M. Roumegas et Mme Sas

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 21, insérer l'alinéa suivant :

« Pour atteindre ces objectifs, les initiatives des territoires ruraux et leur mise en cohérence avec les projets existants sont soutenues. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Certains bassins de vie dans les espaces ruraux sont de formidables laboratoires d'une économie sobre, collaborative et productrice d'énergies renouvelables (méthanisation, éolien, hydro-électrique, etc). Il convient d'encourager leur développement, source de dynamisme économique et leur intégration dans les exigences du territoire, facteur de lien social (notamment les liens villes campagnes) et de valorisation de leurs atouts.